

& C<sup>e</sup>

APPROBATION conventions intervenues avec la Société MANCINI

Le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 13 Août 1958

Mesdames,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir approuver la convention intervenue avec la Société MANCINI & C<sup>e</sup> pour l'assurance de responsabilité civile "Colonie de vacances de la commune de Saint-Denis Section de la Montagne.

Police n° 1.250.439 de ..... 14.464 F

Police n° 1.074.478 de ..... 7.612 F

Le Premier Adjt ff. de Maire,  
Signé: H. GOINET.

LE MAIRE. - Monsieur MANES, Adjoint Spécial, a eu l'heureuse idée de créer une colonie de vacances à la Montagne. Le règlement prévoyant une police d'assurance pour les enfants, je vous demande de voter la somme de 22.076 F, montant de la convention.

Adopté à l'unanimité.

Le MAIRE. - Je vous propose de voter des félicitations à notre collègue pour son heureuse initiative.

Ce qui est adopté à l'unanimité.